



## CEREMONIE DE REMISE DES DIPLOMES du 21 MARS 2025

La cérémonie se déroulera à Canet-En-Roussillon, aux Voiles Rouges

Chaque diplômé pourra être accompagné de deux personnes de son choix ; chaque accompagnant devra s'acquitter d'un montant de 25€ payable exclusivement par virement bancaire.

Ce montant est destiné à couvrir une partie du budget alloué à la cérémonie et permet de conserver un standard de qualité pour les nouveaux diplômés de l'IAE.

Proposition soumise au vote du conseil d'IAE du 17 mars 2025.